

Point 17 - Vœu - Projet de schéma national des infrastructures de transport

Groupe communiste -

Monsieur le président, chers collègues,

Le texte qui nous est proposé est important. Il permet dès à présent à notre collectivité ; comme d'ailleurs le font le conseil régional, le conseil général, la CARENE, le Grand Port Maritime ; de réagir sur le projet de SNIT très largement insatisfaisant, avant même de donner un avis définitif.

A ce sujet il faut souligner, les insuffisances de l'Etat puisque nous ne connaissons toujours pas les conditions et les délais dans lesquelles nos collectivités seront amenées à se prononcer.

Toutefois, les élus communistes considèrent que l'impact de la démarche des collectivités sera d'autant plus grand que l'avis émis sera précis et cohérent.

Cela nous amène donc à quelques remarques concernant ce vœu. Tout d'abord sur les infrastructures ferroviaires - Brest Quimper Nantes, il nous semble important de faire préciser : **Raccordées à Notre Dame Des Landes.**

Concernant le grand port maritime et l'amélioration de ses dessertes ferroviaires, on parle de la mise à niveau de la ligne fret St Nazaire Nantes Tours Lyon. Il nous semble important d'ajouter la réalisation de la virgule de Savenay, pour un accès direct à la Bretagne sans retournement en gare de Savenay comme le demandent le Conseil Régional, le CESR, le Grand Port Maritime.

Enfin, pour la ligne St Nazaire Nantes Angers Tours Lyon (dit VFCEA) évoquée dans le dernier paragraphe du vœu, la cohérence voudrait qu'à l'image de ce que demande le Conseil Régional, le CESR, le Grand Port Maritime, le Conseil Général,

l'association RACO (Rhône-Alpes Center océan), nous demandons clairement la modernisation d'ici 2020 avec notamment la poursuite de la modernisation de Nantes, Angers, la mise à 220 Km/h de la portion Angers Tours et la poursuite de l'électrification au de la de Saincaize, ainsi que ses raccordement à la SEA au niveau de St Pierre des Corps et à la POCL ligne à grande vitesse Paris Orléans Clermont ferrent Lyon (POCL). Ce qui permet de répondre à la demande de Nantes Bordeaux en 2h de Nantes Lyon, en 3 heures en réglant à la fois la question des voyageurs et du fret.

Enfin, nous considérons qu'une grande agglomération comme la nôtre qui de plus est dans la logique de métropole Nantes-St Nazaire ne peut se désintéressée de la problématique du franchissement de la Loire et encore une fois à l'image de ce que demandent le CESR et le Conseil Régional. Il serait utile dans ce vœu de demander la prise en compte par l'Etat de ce projet d'intérêt national dans le respect des contraintes environnementales et en favorisant l'usage des transports collectifs ; toutes les hypothèses sans exclusives devant être étudiées.

Voilà, Monsieur le Président, cher-e-s collègues, ce qui nous conduirait à voter ce vœu.

Je vous remercie de votre attention.